

Pacte d'avenir. Position des associations de protection et d'éducation à l'environnement en Bretagne

Comme tous les bretons attachés à leur territoire, nous sommes sensibles aux difficultés qu'éprouve présentement notre région. Nos associations reconnaissent la nécessité d'une action d'urgence pour répondre aux désarrois individuels et collectifs de salariés touchés directement par la crise de l'agroalimentaire.

Mais le pacte d'avenir, élaboré de façon trop précipitée, ne peut se contenter de mesures conjoncturelles pour répondre à la crise structurelle qui frappe certaines des activités de notre région.

Nous présentons dans ce document à la fois :

– une demande de nos associations pour que le pacte d'avenir ne soit pas signé en l'état et que le travail et la concertation sur les enjeux et les piliers 2 et 3 soient poursuivis.

– des remarques et propositions qui visent à alimenter le pacte d'avenir pour en faire un véritable pacte partagé, au service de l'indispensable transition écologique, sociale et territoriale de notre Région.

Le document complet est disponible en [téléchargement ici, en version PDF](#)